

## Envie d'organiser une activité-bénéfice?

Vous désirez vous impliquer auprès de la Fondation Source Bleue (FSB), pourquoi ne pas organiser une activité-bénéfice? La Maison de soins palliatifs Source Bleue étant un projet communautaire, votre implication sera grandement appréciée.

Voici quelques exemples d'activités :

- tournoi de toutes sortes (golf, hockey, scrabble, bridge, etc.)
- fête costumée
- événement culturel
- soirée thématique
- souper dansant
- quille-o-thon, marche-o-thon etc.
- souper spaghetti
- toute autre activité que vous pourriez imaginer

---

Nous vous invitons à lire attentivement la marche à suivre qui suit, pour organiser une activité-bénéfice au profit de la FSB. Celle-ci vous permettra d'évaluer tous les éléments nécessaires au bon déroulement de votre activité. Soyez assurés que le personnel de la FSB sera là pour vous aider! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel [fondation.sourcebleue@videotron.ca](mailto:fondation.sourcebleue@videotron.ca), par téléphone 450 641-3165 ou par télécopieur 450 641-0934.

### Marche à suivre pour l'organisation d'une activité-bénéfice au profit de la FSB

1. Faites approuver votre activité par la FSB. Pour ce faire, remplissez le formulaire « Proposition pour la tenue d'une activité-bénéfice ». Un responsable de la FSB s'empressera de communiquer avec vous, dès la réception de votre proposition. Ne commencez pas l'organisation de l'activité avant d'avoir obtenu l'autorisation écrite de la FSB.
2. Formez un comité organisateur. Entourez-vous de gens enthousiastes, disponibles, sympathiques et en qui vous avez pleine confiance, c'est la clef du succès! N'oubliez pas de prévoir suffisamment de bénévoles pour effectuer toutes les tâches reliées à votre activité. Organiser une activité-bénéfice demande beaucoup de temps, d'énergie et de ressources.
3. Fixez un objectif financier réaliste et facilement mesurable.

4. Prévoyez une séance de remue-méninges. Réunissez les membres de votre comité organisateur et laissez libre cours à votre imagination.
5. Pour allier succès et plaisir, proposez un projet qui convient aux membres de votre comité sur les plans de la disponibilité, des aptitudes et des intérêts de chacun.
6. N'oubliez pas de penser à votre public cible, prévoyez une activité susceptible d'attirer leur intérêt.
7. Choisissez une date qui conviendra tant aux membres de votre comité qu'aux personnes dont vous souhaitez la collaboration (bénévoles). Notez qu'il est parfois plus difficile d'attirer un public pendant l'été, tout dépend du type d'activité.
8. Prévoyez un budget. Plus vous diminuerez les dépenses par le biais de commandites, plus vos revenus nets seront intéressants. Dans la « Proposition pour la tenue d'une activité-bénéfice », la section relative au budget vous permettra d'identifier les sources possibles de revenus et les dépenses reliées à votre activité-bénéfice. Faites parvenir à la FSB la liste des commanditaires que vous souhaitez solliciter.
9. Faites la promotion de votre activité. En vous donnant le feu vert pour organiser une activité-bénéfice, la FSB vous permet d'utiliser son nom et son logo. Il est toutefois obligatoire de soumettre le matériel publicitaire de votre activité pour approbation écrite de la FSB avant de le faire imprimer ou de le diffuser.
10. Récoltez les fonds. Une fois votre activité réalisée, les sommes amassées par celle-ci doivent être versées à la FSB dans un délai n'excédant pas 60 jours. Certaines conditions ou règlements s'appliquent lorsque vient le moment de délivrer des reçus à des fins fiscales. À ce sujet, avant de vous engager auprès de vos donateurs ou de vos participants, veuillez obtenir l'approbation écrite de la FSB. Assurez-vous de transmettre les noms et adresses des donateurs à la FSB, vous faciliterez et accélérerez ainsi la préparation des reçus fiscaux.
11. Remerciez tous ceux et celles qui ont contribué au succès de votre activité. Informez-les des sommes recueillies et du succès remporté par votre activité-bénéfice. La FSB peut vous aider à communiquer cette information aux journaux locaux.